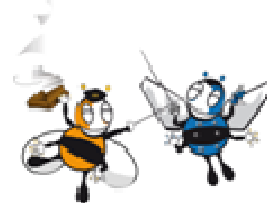


Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



Championnat de France

D'escrime *des Entreprises* *et des Maîtres d'Armes*

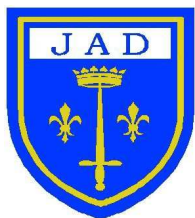


2 & 3
Novembre
2013

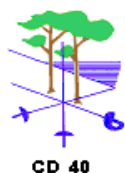
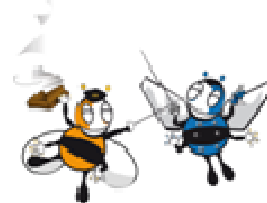
conception graphique : lemondedelalie@gmail.com

Jeanne D'arc de Dax
Complexe sportif André Darrigade
Route d'Aspremont 40100 Dax





Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ENTREPRISES ET DES MAÎTRES D'ARMES

**FLEURET EPEE SABRE
HOMMES et DAMES
Individuel et par équipes
2 et 3 Novembre 2013**

La section Escrime de la JA DAX est heureuse de vous inviter aux

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ENTREPRISES ET DES MAÎTRES D'ARMES HOMMES ET DAMES INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES

Veuillez trouver ci-joint le règlement, les horaires de ces épreuves, ainsi que le plan d'accès au lieu de la compétition.

- Déroulement de la compétition
- Informations pratiques
- Plan et Hôtels

Vous pourrez consulter le déroulement de la compétition en direct sur :

www.jadax.fr

Constituez vos équipes sur la page Facebook :

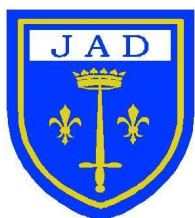
<https://www.facebook.com/pages/Escrime-entreprise/450601135059256?fref=ts>

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

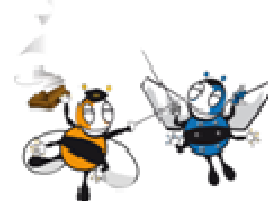
Maître Emmanuel Garret

Tél. 06 08 62 22 78

E-mail : escrimedax@gmail.com



Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



CHAMPIONNATS DE France DES ENTREPRISES HOMMES et DAMES Individuel et par Equipes 2 et 3 Novembre 2013

LIEU

Stade André Darrigade
Complexe Sportif d'Aspremont
40100 Dax

CONTACT SUR LE COMPLEXE SPORTIF : **06 08 62 22 78**

OUVERTURE DE LA SALLE : 7 HEURES

Constitution des poules en ligne sur le site du club : vendredi 1/11

Le directoire technique se réserve le droit de modifier les poules en fonction des tireurs présents.

HORAIRES (susceptibles de modifications en fonction des effectifs)

SAMEDI – EPREUVES INDIVIDUELLES

Epée Hommes

Appel	8 h 00
Scratch	8 h 30
Début	9h 00
Finale	16h

Fleuret Hommes et Dames

Appel	9h 00
Scratch	9h 30
Début	10 h 00
Finale	16h

Epée Dames

Appel	9h 00
Scratch	9h30
Début	10h00
Finale	16 h

Sabre Hommes et Dames

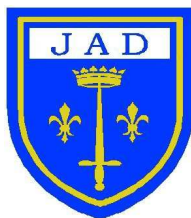
Appel	9h 00
Scratch	9h30
Début	10h00
Finale	16 h

DIMANCHE – EPREUVES PAR EQUIPES

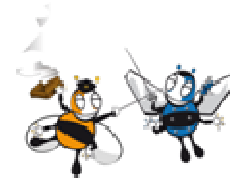
Confirmation de la composition des équipes samedi 2/11 entre 15h et 16h

Epée, sabre et Fleuret par équipe homme et femme

Appel	8h30
Scratch	9h00
Début	9h30



Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ENTREPRISES

2 et 3 Novembre 2013

ATTESTATION D'EMPLOI (Championnat de France ESCRIME Entreprise)

Nom : _____ Prénom _____
Club FFE/Corpo : _____ N° Licence : _____
Arme : (E/F/S) : _____

Extrait du Règlement Sportif de la Fédération Française d'Escrime :

1.8 LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ENTREPRISES

Recommandations pour les « épreuves ESCRIME entreprise »

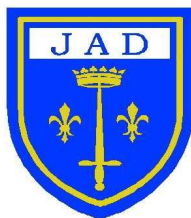
Les compétitions d'escrime sont ouvertes aux titulaires d'une licence FFE en cours de validité et justifiant d'une activité professionnelle quelle que soit la nationalité de l'entreprise. Ceux-ci devront être en mesure de justifier ladite activité par une attestation d'appartenance professionnelle de leurs employeurs

Nom de l'Entreprise :	
Adresse de l'établissement :	
SIRET :	
Code APE (NAF2) :	
IDCC :	

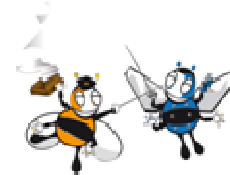
Je, soussigné(e), _____,
représentant l'entreprise en qualité de _____,
certifie par la présente que M _____
est salarié(e) de l'établissement en qualité de _____

Fait à _____, le...../...../.....

(Signature et cachet)



Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ENTREPRISES

2 et 3 Novembre 2013

ATTESTATION INDEPENDANT – EPREUVE INDIVIDUELLE

TIREUR :

NOM :.....

Prénom :.....

Club FFE :..... N° Licence.....

Arme : Fleuret – Epée – Sabre Catégorie (1) : Dame - Homme

(1) : barrer les mentions inutiles.

Je soussigné, certifie sur l'honneur être travailleur indépendant (artisan, commerçant, libéral)

NOM de mon entreprise

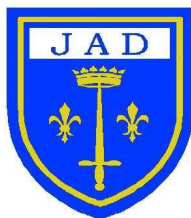
SIRET :

Code APE (NAF2) :

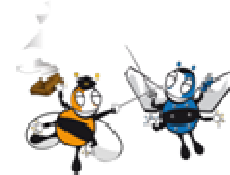
Adresse :

Code Postal..... Ville :

Signature



Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ENTREPRISES

2 et 3 Novembre 2013

BULLETIN D'ENGAGEMENT – EPREUVE PAR EQUIPES

Équipe corporative

.....

Adresse :

.....

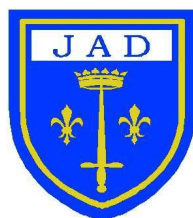
Arme : Épée - Fleuret – Sabre (barrer les mentions inutiles)

NOM	Prénom	N° LICENCE	ENTREPRISES

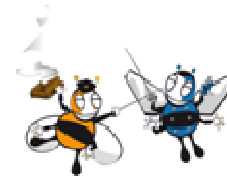
Rappel du règlement :

- Chaque équipe doit être composée de 3 tireurs d'une même salle corporative ou d'une même corporation.
- Chaque équipe doit comprendre 2 tireurs masculins et 1 tireuse féminine.
- L'ordre de la féminine sera tiré au sort

Signature du capitaine d'équipe



Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



CHAMPIONNATS DES MAITRES D'ARMES HOMMES et DAMES Individuel 2 et 3 Novembre 2013



LIEU

Stade André Darrigade
Complexe Sportif d'Aspremont
40100 Dax

CONTACT SUR LE COMPLEXE SPORTIF : **06 08 62 22 78**

OUVERTURE DE LA SALLE : 7 HEURES

Constitution des poules en ligne sur le site du club : vendredi 1/11

Le directoire technique se réserve le droit, en fonction des effectifs, de modifier la formule le jour de la compétition.

- La troisième place sera tirée à chaque arme
- pas possibilité de doubler ou tripler les armes
- Il sera établi un classement séparé " Seniors " et "Vétérans " à chaque arme

HORAIRES

SAMEDI – EPREUVES INDIVIDUELLES

Epee Hommes

Appel	8 h 00
Scratch	8 h 30
Début	9h 00
Finale	16h

Fleuret Hommes et Dames

Appel	9h 00
Scratch	9h 30
Début	10 h 00
Finale	16h

Epee Dames

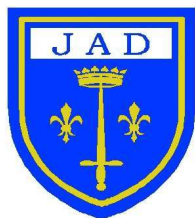
Appel	9h 00
Scratch	9h30
Début	10h00
Finale	16 h

Sabre Hommes et Dames

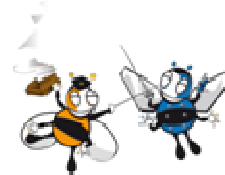
Appel	9h 00
Scratch	9h30
Début	10h00
Finale	16 h

PAS D'EPREUVE PAR EQUIPES

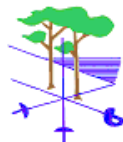
Seuls les titulaires d'un Brevet ou Diplôme d'Etat d'Escrime pourront participer à l'Epreuve



Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



CHAMPIONNATS DE FRANCE ENTREPRISES et MAITRES D'ARMES HOMMES et DAMES Individuel et par Equipes 2 et 3 novembre 2013



CD 40



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



INSCRIPTION

Les engagements pour les épreuves individuelles devront être effectués
avant le mercredi 30 octobre 2013 à 23h59, délai de rigueur
par le biais de l'interface web disponible sur le site de la FFE

Droit d'inscription : Individuelle 14 euros
 Equipe 25 euros

Les engagements pour les épreuves par équipes se feront à
l'adresse ci-jointe : pitfil@club-internet.fr

REGLEMENT

Conforme au cahier des charges de la Commission d'Escrime d'Entreprises.

Il est rappelé que les tireurs s'arment, s'équipent et s'habillent sous leur propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vols de matériel ou d'effets.

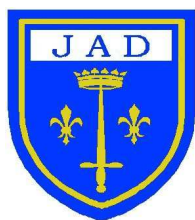
RESTAURATION

Un buffet fonctionnera pendant toute la durée de la compétition.
N'oubliez pas de vous inscrire à la soirée du samedi 2 novembre (cf. ci-après)

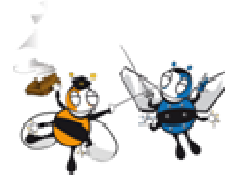
TRANSPORT

Possibilité de navettes entre la gare et les hôtels sur réservation et selon les places disponibles.
Réservation au **06 81 52 32 09**





Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime



HEBERGEMENT

Dax étant la 1^{ère} destination thermale de France, il est vivement conseillé de réserver à l'avance son hébergement.

Possibilités de réserver votre hébergement par l'intermédiaire de l'office du tourisme de la ville de Dax au **05.58.56.86.86**

Liste des hôtels

MIRADOUR (Ex IBIS) tarif préférentiel	tel : 05 58 56 77 77
L'ARRAYADE (500 m du site)	tel : 05 58 58 30 30
HOTEL REGINA	tel : 05 58 90 50 50
LE RICHELIEU	tel : 05 58 90 49 49

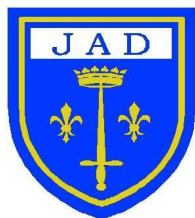
CALICEO (Saint-Paul lès Dax à 10min)	tel : 05 58 90 66 00
--------------------------------------	----------------------

CENTRE DE REMISE EN FORME

Détente le samedi soir après la compétition 18h00 – 20h00

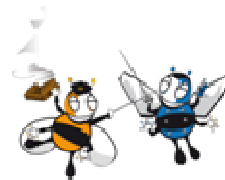
CALICEO (Saint-Paul lès Dax à 10min)	tel : 05 58 90 66 00
--------------------------------------	----------------------





Jeanne d'Arc de Dax – Section escrime

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES ENTREPRISES
ET DES MAÎTRES D'ARMES



Dîner convivial le 2 novembre 2013

Restaurant LE PALCO, au Casino Barrière

8, avenue Milliès Lacroix – 40100 Dax



Uniquement sur réservation

(Réservation indispensable avant le 28 octobre. Joindre le bulletin de réservation ci-dessous accompagné d'un chèque de 25 euros par personne à l'ordre de « Restaurant Le Palco »)

RESERVATION DINER DU SAMEDI 2 NOVEMBRE

NOM : Prénom :

Réservation pour _____ personnes.

Ci-joint chèque de _____ euros (25 € par personne) à l'ordre de « Restaurant Le Palco »

À renvoyer avant le 28 octobre à :

Mme Chantal MAYAUX, 180 passage de l'étoile, 40180 OEYRELUY

dmayaux@orange.fr

Tél : 06 45 11 44 08



